



## Pertes de points du permis de conduire

Par **fayno**, le **02/03/2010** à **22:42**

Bonjour,

Je viens de recevoir une amende de 45 € et 1 point en moins pour un excès de vitesse. Ce qui me contrarie, c'est que je dois récupérer 4 points fin avril ou début mai. Comment je peux m'y prendre pour faire traîner la procédure et récupérer mes 4 points avant d'en perdre un autre ?

Merci de me répondre au plus vite.

Par **Tisuisse**, le **02/03/2010** à **23:01**

Bonjour,

Avez-vous été intercepté pour cette infraction et le PV vous a été remis en mains propres, ou avez-vous reçu le PV par la poste ?

La seule solution : contester le PV. Tout vous est expliqué sur l'avis que vous avez entre les mains et dans le post-it spécial du droit routier "contester une amende."